

**Initiative de Mise en Œuvre Accélérée de l'Éducation Pour Tous
(IMOA-EPT, ou Initiative Fast Track)**

Stratégie Sectorielle de l'Éducation en République Centrafricaine

Lettre d'endossement des Partenaires Techniques et Financiers

Les Partenaires Techniques et Financiers,

Monsieur le Premier Ministre

Bangui, le 18 février 2008

Les Partenaires Techniques et Financiers de l'éducation en République Centrafricaine, se sont réunis à l'invitation du Gouvernement centrafricain pour évaluer la Stratégie Nationale du secteur de l'éducation au regard des critères de l'Initiative de Mise en œuvre Accélérée de l'Éducation Pour Tous (IMOA-EPT, ou initiative « Fast Track »).

Cette évaluation s'est déroulée à l'occasion d'un atelier le 18 février 2008 à Bangui avec l'ensemble des responsables ministériels concernés par le secteur éducatif :

- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ;
- Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération Internationale ;
- Ministère des Finances et du Budget ;
- Ministère de la Fonction Publique, du Travail, de la Sécurité Sociale et de l'Insertion Professionnelle ;
- Ministère de la Famille, des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale ;
- Ministère de la Santé Publique, de la Population et de la lutte contre le Sida.

Le rapport d'évaluation, établi à cette occasion, fonde les conclusions de cette lettre d'endossement. Le contenu du rapport d'évaluation, comme de la lettre d'endossement, ont fait l'objet d'une discussion et d'un accord avec la partie centrafricaine avant leur mise en forme définitive.

Contexte :

Les grandes orientations de la politique nationale d'éducation définies par la Loi cadre du 17 décembre 1997 sont prises en compte dans le pilier 4 : « Développer le capital humain » du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Cette stratégie sectorielle reprend les objectifs du Plan National de Développement de l'Éducation (PNDE) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), et se fonde sur les résultats du Rapport d'État du Système Éducatif National (RESEN).

Les constats du RESEN montrent un système éducatif très dégradé, avec très peu de ressources allouées aux domaines de l'éducation, caractérisé par (i) des taux de scolarisation stagnants depuis 15 ans (taux d'achèvement du primaire estimé à 31%) avec comme seul véritable moteur l'offre privée et communautaire, (ii) de fortes disparités dans l'accès à l'éducation, croissantes avec le niveau d'études, (iii) des valeurs d'encadrement record (1 maître pour 92 élèves) avec l'utilisation de plus en plus massive de maîtres parents, (iv) un taux de redoublement très important, très coûteux pour le système n'apportant pas les effets pédagogiques escomptés, (v) un déficit cruel de ressources humaines et matérielles et (vi) un niveau d'acquis scolaires des élèves parmi les plus bas en comparaison de treize autres pays africains francophones.

Suite à ce diagnostic et face au caractère irréaliste de l'atteinte de la scolarisation primaire universelle en 2015, il a été décidé, en concertation avec le Secrétariat de l'Initiative IMOAEPT, de repousser à 2020 l'atteinte des objectifs de l'**Éducation Pour Tous**.

Commentaires généraux :

La Loi d'orientation et le DSRP définissent les principaux défis à relever dans le cadre d'une mobilisation sociale forte et montrent que la République Centrafricaine se place dans une perspective dynamique pour atteindre les Objectifs de l'Éducation Pour Tous.

La Stratégie de la République Centrafricaine traite tous les niveaux d'enseignement allant du préscolaire à l'enseignement supérieur, en passant par l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Les Atouts de cette stratégie :

- Une stratégie crédible et soutenable financièrement basée sur un Cadre de Dépense à Moyen Terme avec une hypothèse de mobilisation de ressources nationales ambitieuse mais réaliste :
 - 4,2% de croissance annuelle du PIB ;
 - 14,8% de pression fiscale en 2020 (8,4% en 2005) ;
 - 23,8% des ressources consacrées à l'éducation en 2020 (12,4% en 2008).
- Une politique courageuse, sous tendue par des options cohérentes et adéquates, visant à relever des indicateurs d'encadrement et d'offre éducative très éloignés des standards garantissant la qualité des enseignements.
- Une priorité absolue donnée à la scolarisation primaire universelle accompagnée de politiques de scolarisation des enfants défavorisés et de réduction du redoublement et des disparités.
- L'existence d'une forte demande d'éducation, reflet de l'engagement des communautés pour la scolarisation des enfants et la volonté de renforcer cette implication en institutionnalisant un contrôle local.
- L'existence d'une bonne dynamique partenariale traduite par une franche collaboration entre le Ministère et les partenaires et une réelle implication des différentes agences de coopération.

Points de vigilance et conditions de réussite :

Les points suivants sont le résumé des résultats du rapport d'évaluation commandité par les partenaires techniques et financiers de l'éducation. Ils ont fait l'objet de discussion avec les autorités centrafricaines qui ont pris des engagements importants allant dans le sens des remarques ci-après :

- **Priorité allant au secteur de l'éducation :** la part du budget de l'Etat dédié à l'éducation dans la Loi de finance 2008 atteint le seuil le plus bas depuis une dizaine d'année (12,3% en 2008 pour 17,3% en 2005). Une politique ambitieuse telle qu'elle est décrite ne sera soutenable qu'avec une forte mobilisation en faveur de l'éducation et une priorité affichée pour ce secteur. L'engagement de la part du gouvernement sur la part croissante du budget de l'Etat dédiée à l'éducation est une condition sine qua non pour la soutenabilité de cette stratégie.
- **Opérationnalité de la stratégie :** un lourd travail de définition de manuels de procédure et de plan d'opération reste à réaliser. Une consultance externe semble indispensable dans des délais extrêmement brefs pour une mise à disposition des fonds dans un temps raisonnable.
- **Appropriation et implication des Ministères et organisations concernés :** les Ministères concernés par la mise en œuvre de cette stratégie devront s'assurer de sa véritable appropriation par les différents acteurs qui interviendront dans son application (cadres de l'administration centrale, déconcentrée, société civile, ...) et en particulier par le Ministère de la Fonction Publique au regard du nouveau mode de recrutement et de rémunération des maîtres d'enseignement.
- **Capacité d'absorption :** les investissements prévus, en ce qui concerne les constructions scolaires par exemple, supposent une capacité d'absorption des financements qui demande encore à être assurée. En parallèle d'une maîtrise d'ouvrage déléguée pour les constructions et d'une expertise extérieure sur les autres champs (planification, programmation et exécution budgétaire, etc.), un programme de renforcement des capacités des acteurs nationaux en charge de l'exécution de la stratégie sectorielle devra être défini pour, qu'à terme, ces compétences puissent être trouvées au niveau national.
- **Réduction des taux de redoublement :** les taux de redoublement devront être ramenés très rapidement de 30% en 2005 à 10% en 2020. Cette évolution implique, au-delà des mesures administratives et pédagogiques, une sensibilisation du corps enseignant et des parents d'élèves.
- **Choix sur la professionnalisation de l'enseignement supérieur.** La stratégie préconisée pour que 75% d'étudiants soient inscrits dans les filières scientifiques et techniques en fin de période est ambitieuse et nécessitera un travail en amont (F1, F2, SG) visant à renforcer les enseignements scientifiques. Le recours de partenariats inter-Etats est une voie d'avenir pour la recherche de l'excellence et mérite d'être approfondie dans le cadre de la CEMAC.
- **S'agissant du recrutement des nouveaux enseignants en nombre suffisant et en qualité adéquate,** il est recommandé d'assurer une carrière correcte aux nouveaux recrutés et

de fixer des conditions de niveau académique pour la contractualisation des maîtres parents ainsi que de s'assurer que les modalités de leur formation continue garantissent la qualité des enseignements. Une attention particulière devra être apportée au renforcement du recrutement de femmes maîtres d'enseignement. Au début de la mise en œuvre de la stratégie, il faudra privilégier le recrutement des maîtres qualifiés sortant de l'Ecole Normale des Instituteurs (ENI) et en attente d'une insertion professionnelle en milieu scolaire. D'autre part, il est recommandé de procéder à une évaluation de la qualité scolaire à mi-parcours de l'exécution de la stratégie afin de revoir, le cas échéant, la pyramide de qualification des maîtres.

- Rénovation du système de formation des enseignants : si la formule retenue dans la stratégie pour le fondamental 1 (F1) a été mise en place dans de nombreux pays (2 ans de formation, la 1^{ère} en centre, la seconde en situation d'enseignement), il pourrait être nécessaire d'amender la durée de formation pour ce qui concerne le fondamental 2 (F2) (les enseignants devant être capables d'enseigner 2 ou 3 disciplines), ce qui devra être étudié dans le cadre de l'opérationnalisation de la stratégie.
- Insertion des enfants sortant du F1 et du F2 : la stratégie prévoit d'insérer 32 000 jeunes ayant achevé le cycle primaire (F1) et 6 500 jeunes ayant accompli le F2 dans des formations courtes professionnelles et formules d'apprentissage. Une étude devra être menée afin de mesurer les possibilités d'accueil des apprentis par le tissu économique ainsi que la capacité de l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE) à mettre en place des formations courtes qualifiantes. Les organisations professionnelles devront être fortement impliquées dans ce processus de création/développement de filières afin de garantir la pertinence et le réel pouvoir d'insertion des formations proposées.
- La stratégie du faire-faire pour l'alphabétisation : une évaluation des capacités des ONG en matière d'alphabétisation devra être menée afin de savoir si l'objectif concernant l'alphabétisation peut être revu à la hausse, sous réserve de financement additionnel complémentaire.

Cadre de suivi-évaluation :

Un cadre partenarial de coordination des actions et de suivi de la mise en œuvre du programme sera signé précisant le rôle de chaque structure, ses attributions, sa composition et le rythme de ses réunions.

Un Secrétariat Permanent de Mise en Oeuvre et de Suivi de la stratégie sectorielle devra être mis en place au sein du Ministère sous l'autorité du Ministre ou de son Directeur de cabinet. Ainsi cette équipe opérationnelle travaillera sur les manuels de procédure, de gestion et d'utilisation du fonds catalytique ainsi que sur les passations de marché. Elle devra associer les coordinations des services déconcentrés en province, qui seront des pôles intégrés de mise en œuvre de la stratégie à l'échelle nationale.

La stratégie entend associer pleinement les communautés, à qui l'on doit dans de nombreuses régions, la pérennité d'une offre d'éducation, la reconstruction et la gestion du système éducatif. Il convient donc de partager, vulgariser et diffuser le document de stratégie.

Conclusions :

En considérant les atouts et les points de vigilance ci-dessus résumés, les Partenaires Techniques et Financiers considèrent que la Stratégie Nationale du Secteur de l'Éducation de la République Centrafricaine, aboutissement d'un processus commencé il y deux ans avec le début de l'élaboration du RESEN, constitue l'engagement du gouvernement centrafricain sur les objectifs généraux du secteur et en particulier sur l'objectif de scolarisation primaire universelle.

Les conclusions de l'évaluation réalisée par les consultants de la Banque Mondiale, et l'analyse des Partenaires Techniques et Financiers, eux mêmes, les engagent à soutenir cette stratégie.

En conclusion, les Partenaires Techniques et Financiers de l'éducation en République Centrafricaine endossent la stratégie sectorielle de l'éducation dans le cadre de l'Initiative de Mise en Oeuvre Accélérée de l'Education Pour Tous.

Coopération française
Pierre SCHRAEN


UNICEF

J. ADANDE

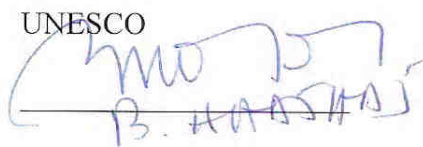
Banque Mondiale


Commission Européenne


Ambassade de Chine

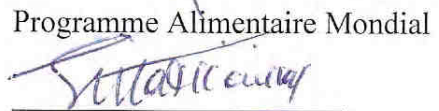
Ambassade des Etats-Unis

Ambassade du Japon

UNESCO

B. HAASTHA

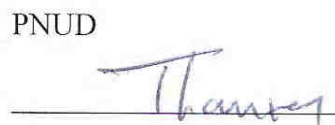
UNFPA

Georgette

Programme Alimentaire Mondial


Ambassade de Maroc

OMS


PNUD


43	32	
25	40	
10%	10%	
31%	100%	
30%	10%	
94%	100%	
12%	100%	
12%	100%	
40%	20%	
113%	50%	
Успешно Автом.	Е.П. Б.С.С.С.С.	

Матрица решений при принятии во внимание выделенных